



Le Maire de la Commune de DUNIÈRES ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, de déléguer, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 novembre 2024 portant élection des adjoints au maire ;

Considérant que Madame MERLE Pascale a été élue adjointe ;

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire ;

ARRÊTE

Article 1 :

Cet arrêté abroge l'arrêté n°2022A0116P du 13 octobre 2022.

Article 2 :

Il est donné délégation de fonction à Madame MERLE Pascale, adjointe, pour accomplir tous actes relatifs aux missions et domaines de compétences liés à :

- la gestion des ressources humaines tels que arrêtés de stagiairisation, titularisation, avancement d'échelon, avancement de grade, de mise en congé maladie ordinaire, de mise en temps partiel thérapeutique et tous autres arrêtés de gestion courante en matière de personnel
- la communication tels que bulletin municipal, presse, site internet ...
- la sécurité

Article 3 :

Madame MERLE Pascale, adjointe, a délégation de Monsieur Le Maire pour signer tous documents ainsi que tous courriers et pièces administratives relatives aux domaines cités dans l'article 2

Article 4 :

Madame MERLE Pascale s'engage à prévenir Monsieur Le Maire en cas de possible conflits d'intérêts.

Article 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera

adressée :

AR Prefecture

043-214300873-20241106-2024A0017P-AR
Reçu le 20/11/2024

- au Trésorier
- à l'intéressée

Article 6 :

Le présent arrêté est exécutoire et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand (6 cours Sablon 63033 CLERMONT FERAND – www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à DUNIERES, le 06 novembre 2024

Le Maire,
Pierre DURIEUX



AR Prefecture

043-214300873-20241106-2024A0017P-AR
Reçu le 20/11/2024